

W20 - REGLEMENTATION ET CLASSIFICATION DES LICENCES AUTORISANT LE COMMERCE DE BOISSONS ALCOOLIQUES

INFORMATION

Mardi 13 octobre 2026
Mairie - Salle du Conseil
8, place du Champ de Foire
16440 MOUTHIER SUR BOEME

2 sessions : 9h-12h **OU 14h-17h**

20 personnes par session

Objectif :

Comprendre la réglementation applicable aux différentes licences.

PROGRAMME

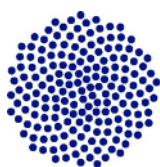
- 1/ Conditions d'ouverture d'un débit de boissons ou restaurant
- 2/ Obligations liées à l'exploitation d'un restaurant ou d'un débit de boissons
- 3/ La nouvelle réglementation des débits de boissons.
Modification au code de la santé publique – Décembre 2015
- 4/ Questions diverses

INTERVENANT

- > Myriam GERBIER, Formatrice Conseil GHR et Restauration Collective

PUBLIC

Les maires, maires délégués, les polices municipales et le personnel des administrations en charge des déclarations des licences de débit de boissons, de restaurant et de vente à emporter



W20 - REGLEMENTATION ET CLASSIFICATION DES LICENCES AUTORISANT LE COMMERCE DE BOISSONS ALCOOLIQUES

Inscription - INFORMATION

20 personnes par session

BULLETIN D'INSCRIPTION

COLLECTIVITE

M, Mme (Nom-Prénom)

Fonction

N° tel mobile (en cas d'urgence)

Sera accompagné(e) par M, Mme

Fonction

OU représenté(e) par M, Mme

Fonction

Participera (ont)

Mardi 13 octobre 2026

☐ 9h – 12h

OU

☐ 14h - 17h

**Mairie - Salle du Conseil - 8, place du Champ de Foire
16440 MOUTHIER SUR BOEME**

REPONSE AVANT LE 5 octobre 2026

Association des Maires et Présidents d'Intercommunalité de la Charente
30 rue Denis Papin, 16000 Angoulême
Tel : 05 45 68 53 21 - contact@amf16.fr